

ROGESA Beteiligungsgesellschaft mbH • Werkstraße 1 • D-66763 Dillingen/Saar

- par télécopie no. 00 33 1 47 52 39 99 -  
Société Nationale d'Électricité et de Thermique  
Monsieur Antonio Haya  
Directeur Général  
2. rue Jacques Daguerre  
92565 RUEIL-MALMAISON CEDEX  
FRANKREICH

Dillingen, le 2 février 2009

### **Contrat de fourniture de gaz de fours par Cokes de Carling à SNET ; votre lettre du 30 janvier 2009 à Monsieur Michel Escoin, Cokes de Carling**

Monsieur le Directeur Général,

Nous nous référons à votre lettre du 30 janvier 2009 adressée à Monsieur Escoin.

Après conversation téléphonique entre Monsieur Fischer et Monsieur Müller dans le contexte du contrat entre votre Société et Cokes de Carling, il était convenu qu'une garantie supplémentaire de la part de la ROGESA Beteiligungsgesellschaft, Société mère de la Société Cokes de Carling SAS, ne serait plus objet des négociations.

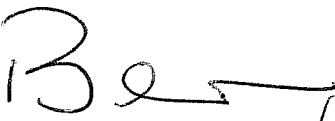
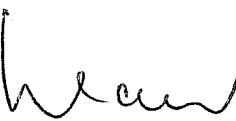
Cette solution a été trouvée dans le contexte des relations excellentes entre la Sidérurgie Sarroise / Lorraine et le Groupe EON / SNET. Pour cette raison, nous le regrettons que la procédure de signature dudit contrat tellement important pour les deux Groupes n'a pas pu être achevée jusqu'aujourd'hui.

Nous estimons qu'il s'agit d'un malentendu qui s'est produit lors des négociations menées dans toute urgence.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.

ROGESA Beteiligungsgesellschaft mbH  
Service Juridique Central

c/ Monsieur Fischer  
Monsieur Müller

  
Thomas Jean Berrang  
Manuel Schauer